

M. La Salle: Oui ou non, Gene!

M. Whelan: Le programme visait à régler ces problèmes. Je propose au député qu'il pose la question à son chef, juste à côté de lui, qui était pour des taux d'intérêt plus élevés à l'automne de 1979. Il était en faveur de taux d'intérêt plus élevés. Il avait dit alors que nous pourrions y songer et qu'il appuierait le gouverneur de la Banque du Canada.

M. La Salle: Vous dites «non», Gene; c'est tout.

* * *

LE LOGEMENT

LE PREMIER ACHAT D'UNE MAISON

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Madame le Président, c'est au ministre des Travaux publics que je m'adresse. Le bill C-89 que la Chambre a adopté récemment vise dans une certaine mesure à aider les Canadiens qui doivent renouveler leur hypothèque, rénover leur maison ou trouver un logement locatif, mais il n'est d'aucune aide pour les Canadiens qui veulent s'acheter une maison pour la première fois. Le ministre pourrait-il nous dire simplement pourquoi le bill ne fait rien pour ces Canadiens-là?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, le député a mal posé sa question. Au cours des deux ou trois derniers jours, les députés ont effectivement posé des questions au sujet notamment de nouveaux modes de financement hypothécaire qu'il y aurait lieu d'envisager alors que le climat économique ne cesse de fluctuer, comme les hypothèques à taux variables, les hypothèques à équité partagée. Comme ces nouveaux modes de financement n'étaient pas acceptables jusqu'à maintenant, la Société ne pouvait les assurer. C'est le gouvernement qui, dans le cadre du bill C-89, a pris sur lui d'accroître les pouvoirs de la Société et de lui permettre d'assurer les hypothèques de ceux qui achètent une maison pour la première fois.

LE NOMBRE DE CEUX QUI ACHÈTENT UNE MAISON POUR LA PREMIÈRE FOIS

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Madame le Président, dans son rapport manuel publié le 12 mars dernier, la SCHL mentionnait qu'il était beaucoup plus difficile pour ceux qui veulent acheter leur première maison d'accéder au marché actuel. On y indique aussi qu'en 1980, 61 p. 100 des acheteurs étaient des nouveaux venus sur le marché et qu'en 1981 ce pourcentage était tombé à 44 p. 100. Quelles sont les prévisions du ministre pour cette année?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, il est presque banal de dire que les coûts des terrains et des logements ont mené le bal inflationniste depuis deux ans. Nous savons que la hausse rapide du prix des logements que l'on avait vue en Colombie-Britannique d'abord s'est répétée dans l'ensemble du Canada, d'ouest en est.

Questions orales

Cependant, depuis environ six mois, il semble que les prix diminuent et qu'en tant qu'indicateur inflationniste, ce mouvement à la hausse est en perte de vitesse. Je suis convaincu que le budget présenté par le gouvernement en vue de comprimer les dépenses, de réduire le déficit, de contrôler l'économie, de stimuler et d'aider les plus démunis, est la cause de ce ralentissement de l'inflation.

LE PRIX DES TERRAINS

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Madame le Président, le ministre nous dit que le prix des terrains a énormément augmenté l'an dernier; pourtant, Statistique Canada a démontré que le prix des terrains était demeuré stable. Qui des deux a raison; le ministre ou Statistique Canada?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je n'ai pas eu l'occasion de voir le chiffre auquel le député fait allusion. J'aimerais avoir la chance de comparer les deux chiffres en question. Il se peut, par exemple, qu'il s'agisse du prix des terrains et bâtiments; parfois, la statistique renvoie à l'immobilier. Sans des précisions sur les tableaux dont parle le député, je ne puis vraiment pas répondre à la question.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'AVENIR DE LA BASE DES FORCES CANADIENNES >A CHATHAM, N.-B.

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre se rappellera qu'en novembre dernier, il annonçait à Chatham, au Nouveau-Brunswick, le départ de cette base de l'escadrille d'avions de combat 416. Par la même occasion, il s'engageait devant la population de la région à mettre à profit toutes les ressources du gouvernement canadien pour trouver des solutions au problème provoqué par ce retrait. Le ministre sait, par ailleurs, que cette annonce a soulevé beaucoup d'angoisse et d'inquiétude. Voudrait-il nous préciser quelles ont été les mesures prise depuis pour remédier à ce grave problème?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, le député de Northumberland-Miramichi est parfaitement au courant de la situation. Je comprends ses inquiétudes et veux lui garantir que notre premier objectif est de tenter de trouver des équivalents en matière d'emploi et d'activités économiques dans la région de Northumberland-Miramichi. C'est pourquoi nous venons de former un comité composé de hauts fonctionnaires très respectés pour étudier le problème particulier de Chatham. Qu'il sache également que nous faisons de notre mieux pour rassurer la population de l'endroit et que nous respecterons l'engagement que j'ai pris en novembre.